



Maison de la Laïcité
Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°236 janvier 2026

**Construisons
ensemble
un monde meilleur**



Dans ce numéro

Samedi 10 janvier à 11 h : Drink de nouvel an	p. 3
Mercredi 7 janvier à 14 h : Les sciences, c'est mon genre !?	p. 3
Jeudi 15 janvier à 19 h : Ciné-débat des Résistances « Julie se tait »	p. 4
24ème saison Ciné-débat des Résistances : Programme – 1er semestre 2026	p. 6
Le Cinéma : Un Pilier de la Culture, de la Démocratie et de la Liberté	p. 7
Jeudi 29 janvier à 17 h : Le cinéma de minuit : « La garçonne » De Billy Wilder	p. 10
Merci pour votre présence au repas d'avant les fêtes !	p. 12
Jeudis 15 et 29 janvier à 10h ou à 13h : atelier d'art floral	p. 13
Lundis 12 et 19 janvier à 14h : atelier d'aquarelle	p. 13
Mardis 13 et 27 janvier à 13h30 : après-midi Scrabble	p. 13
Convention laïque du samedi 22 novembre : Sécularisation	p. 14
Lundi 26 janvier : « Les Lundis du Préau » : 12h30 : Repas mensuel - 14h15 : Activité à définir	P. 16

Contact Accueil : Aurore Delporte 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be N° de compte : BE76 0682 1971 1895

FACEBOOK : - Maison de la Laïcité de Morlanwelz

- Morlanwelz balade laïque (réservé uniquement aux membres)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2026

La cotisation annuelle reste fixée à 17 € par membre.

Elle n'a pas été augmentée depuis 2020.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».

Vous pouvez la renouveler par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2026
(Mentionner les noms si plusieurs cotisations).

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**



Samedi 10 janvier à 11heures Drink de nouvel an



Comme de coutume, nous vous invitons à notre drink du nouvel-an, premier moment de rencontre de l'année au sein de notre Maison, prélude aux activités qui nous permettront de nous retrouver.

Pour l'Organe d'administration
Yvan Nicaise, Président

Les sciences, c'est mon genre !?

Mercredi 7 janvier à 14h

Venez découvrir et participer à cette animation

Une séance ouverte au grand public

Rien de tel pour comprendre les efforts pédagogiques que nous mettons en place à l'intention des élèves de l'entité que de vivre l'animation qui leur est proposée. C'est pourquoi nous ouvrons les portes de cette animation interactive à tous ceux qui souhaitent vivre cette expérience enrichissante.

Sous la forme d'un jeu de l'oie géant immersif, cette animation de 2h30 vous permettra de déconstruire les stéréotypes de genre et de comprendre leur impact sur l'orientation professionnelle, d'explorer les moments clés et statistiques marquantes de l'histoire des sciences, et de découvrir des femmes scientifiques remarquables, célèbres ou méconnues.



Les places sont limitées et l'inscription est obligatoire.

Pour vous inscrire, contactez-nous au 064/44.23.26 ou par mail à laicite.mlz@hotmail.com

Aurore Delporte



JULIE SE TAIT



**JEUDI
15 janvier
19h00**

P.A.F: 4€ - Article 27
(1,25€ sur présentation du
ticket disponible au CPAS)
Etudiants: 2€
info: 064.44.23.26

Avec le soutien de :



La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : YNicaise, Place Albert 1^{er} 16a 7140
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle

Ciné-débat des Résistances

Jeudi 15 janvier 2026 à 19h00

JULIE SE TAIT

un film de Leonardo VAN DIJL

(Suédo-belge (2024))

Vedette d'une académie d'élite de tennis, la vie de Julie gravite autour de ce sport qu'elle adore. Quand son entraîneur fait l'objet d'une enquête puis est rapidement suspendu de ses fonctions, tous les joueurs du club sont encouragés à témoigner. Mais Julie décide de se taire.

Ce film aborde les agressions sexuelles dans le sport de haut niveau mais aussi la libération de la parole

“Il y a une énergie de rébellion, d’émancipation unique dans sa décision de se taire, qui force le film à respecter son rythme et à ne pas se plier aux injonctions extérieures. [...] Dans un monde où tout le monde la pousse à parler, Julie choisit le silence. En faisant cela, elle exige que le monde écoute ce qui n'est pas dit. ”

Propos de Leonardo Van Dijl recueillis par Frédéric Mercier



P.A.F. : 4 € - Article 27

**Info Yvan Nicaise :
0478/39.27.96 -**

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.



Ciné-débat des Résistances
24^{ème} saison
Programme – 1^{er} semestre 2026

Quatre soirées où nous pourrons échanger, en fin de projection, nos réflexions, nos émotions ou partager nos expériences, notre vécu, grâce à la participation de Marc VANGEENDERHUYSEN, animateur expérimenté du Secteur Education permanente et Jeunesse de Hainaut Culture Tourisme.

Toutes les séances sont programmées à 19heures.



Jeudi 15 janvier : « Julie se tait » de Léonardo Van Dijl
- Suédo-belge (2024)

Vedette d'une académie d'élite de tennis, la vie de Julie gravite autour de ce sport qu'elle adore. Quand son entraîneur fait l'objet d'une enquête puis est rapidement suspendu de ses fonctions, tous les joueurs du club sont encouragés à témoigner. Mais Julie décide de se taire.

Ce film aborde les agressions sexuelles dans le sport de haut niveau mais aussi la libération de la parole.



Jeudi 19 mars : « Santosh » de Sandhya Suri – Inde (2024)

Après le décès de son mari, un policier mort en service, Santosh Saini bénéficie des lois indiennes et rejoint les forces de l'ordre. Lors d'une enquête sur le viol et le meurtre d'une adolescente, elle découvre des détails bouleversants et choquants sur les méthodes utilisées par ses collègues.

Ce film aborde aussi à la violence du système de castes, conflits intercommunautaires et le sexism au sein de l'institution en Inde.



Jeudi 21 mai : "Le roman de Jim" de Arnaud Larrieu, Jean-Marie Larrieu- France (2024)

Aymeric, le beau-père de Jim, a rencontré Florence, sa mère, alors qu'elle était enceinte de six mois. Tous les trois mènent une vie heureuse dans le Jura jusqu'à ce que le père biologique, Christophe, revienne à la suite d'une tragédie personnelle. Aymeric ne trouve plus sa place et, éloigné de l'enfant, il décide de partir faire sa vie ailleurs. Mais des années plus tard, Jim, 23 ans, frappe à sa porte.

Le film raconte le temps qui passe, le bonheur d'aimer un enfant, de tisser des liens avec lui, au milieu de la nature, la douleur des mensonges et des non-dits.



Jeudi 18 juin : « Juré n°2 » de Clint Eastwood - Etats-Unis (2024)

Alors qu'un homme se retrouve juré d'un procès pour meurtre, il découvre qu'il est à l'origine de cet acte criminel. Il se retrouve face à un dilemme moral, entre se protéger ou se livrer.

Le film aborde des dilemmes moraux et interroge le fonctionnement de la justice américaine, des thèmes que Clint Eastwood a déjà explorés dans d'autres œuvres.

Le Cinéma : Un Pilier de la Culture, de la Démocratie et de la Liberté

Depuis sa naissance à la fin du XIXe siècle, le cinéma s'est imposé comme l'un des arts les plus puissants de notre époque. Bien au-delà du simple divertissement, les œuvres cinématographiques constituent un vecteur culturel majeur, un miroir sociétal et un rempart essentiel dans la défense des valeurs démocratiques et de la liberté d'expression.

Un patrimoine culturel et un moteur de transformation sociale

Le cinéma représente une forme d'expression artistique qui cristallise l'identité culturelle des peuples. Chaque tradition cinématographique porte en elle la mémoire collective et les questionnements propres à une société. Les films de Fellini racontent l'âme italienne d'après-guerre, ceux de Kurosawa explorent les

tensions entre tradition et modernité au Japon, tandis que le cinéma africain contemporain affirme des voix longtemps marginalisées. Cette dimension transcende les frontières et fait du septième art un formidable instrument de dialogue interculturel.

Au-delà de ce rôle de miroir culturel, les œuvres cinématographiques façonnent les consciences et font évoluer les mentalités. Le cinéma a joué un rôle déterminant dans de nombreux combats sociaux : la lutte pour les droits civiques, la dénonciation de l'apartheid, la visibilité des minorités, ou encore la prise de conscience écologique. Des films comme "**Philadelphia**"* ont contribué à humaniser la crise du sida, "**Selma**"* a rappelé l'importance du mouvement des droits civiques, "**Girl**"* a questionné les rapports de genre. Ces œuvres créent de l'empathie, suscitent le débat public et catalysent des changements profonds dans les attitudes collectives.

Un bastion de la liberté contre toutes les oppressions

Le cinéma incarne, dans sa pratique même, l'exercice de la liberté d'expression. Les cinéastes qui osent braver les tabous ou dénoncer les injustices rappellent que la liberté de création est indissociable de la santé démocratique d'une société. L'histoire du cinéma est jalonnée de films censurés, interdits, ayant valu à leurs auteurs persécutions et exil, témoignant de la menace que représente une parole libre pour les régimes autoritaires.

Les œuvres de Ken Loach comme le film « **Moi, Daniel Blake** »* dénoncent les inégalités sociales, celles de Jafar Panahi continuent d'être créées malgré l'interdiction qui frappe le cinéaste iranien. Le cinéma documentaire joue un rôle crucial en révélant des vérités que les pouvoirs préféreraient voir tues, en donnant la parole aux sans-voix.

Qu'il s'agisse de dictatures politiques, d'exploitation économique comme le film « **Révélation** »*, de domination patriarcale, de racisme systémique ou d'aliénation, les œuvres cinématographiques explorent et dénoncent constamment les mécanismes de pouvoir. Le cinéma de résistance constitue une archive vivante des luttes pour la dignité humaine et un refus de l'oubli.

Des valeurs démocratiques incarnées

Au cœur du projet cinématographique se trouvent des valeurs intrinsèquement démocratiques. Le cinéma affirme le pluralisme des points de vue, la légitimité de toutes les histoires, la complexité du réel. Face aux discours autoritaires qui prétendent détenir une vérité unique, il oppose la multiplicité des perspectives et l'invitation au débat.

L'acte même de regarder un film constitue un exercice de citoyenneté. Il nous invite à nous confronter à des idées dérangeantes, à nous mettre à la place d'autrui, à développer notre esprit critique. Dans une époque où les certitudes

idéologiques fragmentent le débat public, le cinéma demeure un espace commun où des publics divers peuvent partager une expérience collective.

Conclusion : Une responsabilité collective

La richesse culturelle et le rôle démocratique du cinéma ne sont jamais acquis. Ils dépendent de notre volonté collective de protéger la liberté de création, de soutenir la diversité des œuvres, de garantir l'accès de tous à ce patrimoine commun. Face aux pressions économiques, aux tentations de censure et aux algorithmes qui uniformisent, il est de notre responsabilité de défendre un cinéma libre et pluriel.

En programmant des films que nous appelons « des résistances », nous voulons cultiver notre vigilance démocratique, nous confronter aux réalités ou utopies que les réalisateurs nous présentent, voire imaginer d'autres mondes possibles à travers nos débats, même courts.

Les œuvres cinématographiques ne sont pas un luxe culturel : elles sont une nécessité vitale pour toute société qui aspire à la liberté, à la justice et à la dignité humaine.

Grâce à Mimie Lemoine, initiatrice du « Cinéma des Résistances »* en 2002, notre « Ciné-débat des résistances » fait partie de l'ADN de notre Maison de la Laïcité.

Yvan Nicaise

Les films marqués d'une astérisque * ont été projetés lors de nos ciné.



A vos agendas : nos activités de février 2026

(Hors activités permanentes)

Dimanche 8 février dès 11h

Soumonce générale

Apéro musical costumé (ou non)

13 h : vol-au-vent riz sur réservation

Lundi 16 février : Les Lundis du Préau

12h30 : repas

14h15 : Activité à définir





LE CINÉMA DE MINUIT

UNE PRODUCTION

BILLY WILDER

la Gargonnière



la compagnie
MIRISCH présente

**JACK LEMMON
SHIRLEY MAC LAIN
FRED MAC MURRAY
RAY WALSTON
EDIE ADAMS**

également interprétée par

Scénario de **BILLY WILDER** et **I.A.L. DIAMOND**
Mise en Scène de **BILLY WILDER**. Un film de la Compagnie MIRISCH

Distribué par les Artistes Associés

filmed par



Éd. Bony 10, 25121 Paris

JEUDI 29 JANVIER 2026 -17:00

PAF : 4€ - ART.27 : 1.25€

INFO : 064/44.23.26

Place Albert 1er, 16A

7140 Morlanwelz

Editeur responsable : M. Yvan Nicaise

LE CINEMA DE MINUIT... A 17 H



**Jeudi 29 janvier
« La garçonne » de Billy Wilder**

The appartement (la garçonne en français) est un film produit par Billy Wilder en 1960 avec Jack Lemmon (Baxter) et Shirley MacLaine (Fran).

Il est aujourd’hui considéré comme l’un des plus grands films jamais réalisés.

Présentation

Baxter (Jack Lemmon) y incarne un employé de compagnie d'assurances qui, dans l'espoir de gravir les échelons, met son appartement à la disposition de ses supérieurs pour leurs liaisons extra-conjugales.

Il gère méticuleusement l'emploi du temps de ces « rendez-vous », mais le défilé incessant de femmes finit par convaincre ses voisins qu'il est un coureur de jupons.

Il est attiré par Fran une liftière (Shirley MacLaine) de son immeuble de bureaux, ignorant qu'elle entretient une liaison avec le directeur des ressources humaines (Fred MacMurray). Ce directeur signale qu'il connaît tout de ces situations et lui promet une promotion à condition d'obtenir l'usage de l'appartement pour ses propres affaires et lui offre deux billets pour voir « *The Music Man* ».

Après le spectacle, lorsque ce Baxter rentre chez lui, il découvre Fran inconsciente sur son lit, victime d'une overdose de somnifères. Il demande à son voisin, le docteur Dreyfuss, de réanimer Fran.

Baxter laisse entendre qu'il est responsable de l'incident ; Dreyfuss le réprimande pour son infidélité et lui conseille de « se comporter en *homme* ».

Fran passe deux jours à se remettre de ses émotions dans l'appartement de Baxter.

Durant cette période, un lien se tisse entre eux...

Parlons du film

Le film « The Apartment », distribué par United Artists, a été salué par la critique et a connu un succès commercial retentissant, malgré la controverse suscitée par son sujet.

Il est aujourd’hui considéré comme l’un des plus grands films jamais réalisés.

Il est devenu le 8e plus gros succès du box-office de 1960. Lors de la 33e cérémonie des Oscars, le film a été nommé dans dix catégories et en a remporté cinq, dont celles du Meilleur film, du Meilleur réalisateur, du Meilleur scénario, du meilleur acteur et de la meilleure actrice.

Entrée : 4 €- Art.27 : 1,25 €

Jean-Luc Pierart

Merci pour votre présence au repas d'avant les fêtes !

Chers membres et sympathisants de la Maison de la laïcité,
Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à notre repas d'avant les Fêtes du 23 novembre.



Ce fut un moment convivial et festif qui a permis de partager ensemble dans une ambiance chaleureuse et fraternelle. Votre présence et vos sourires ont fait de cette rencontre un véritable succès !



Le résultat de la tombola organisée nous permettra de couvrir une large partie du budget de remplacement des tubes néon actuels par un éclairage led plus économique, ce qui contribuera à diminuer nos frais de fonctionnement qui, comme vous le savez, augmentent globalement. Votre solidarité nous aide à maintenir nos activités et à préserver notre lieu de rencontre.

Rendez-vous en 2026 pour de nouvelles activités et rencontres à la Maison de la laïcité !

L'équipe de la Maison de la laïcité de Morlanwelz



Quelques-uns des gagnants du jour

Jeudis 15 et 29 janvier à 10h ou à 13h : atelier d'art floral

Ces premières réunions de l'année vous inspireront peut-être pour garnir votre intérieur. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h.

Participation : 17 €, fleurs et café compris.

Prochaine date : 12 février.

Marie-Christine Cuchet



Lundis 12 et 19 janvier à 14h : atelier d'aquarelle

Ce début d'année pourra être source d'inspiration pour les participant.e.s à cet atelier afin de réaliser de splendides aquarelles.

Nous n'en doutons pas car les talents artistiques de nos aquarellistes nous émerveillent de plus en plus.

La participation aux frais reste toujours de 5 €, papier et café offerts.

Prochaine date : 9 février

Monique Piret



Mardis 13 et 27 janvier à 13h30 : après-midi Scrabble

Les passionnés de Scrabble continuent à partager leur passion de 13h30 à 16h30.

Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.

L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates : 10 et 24 février.

Georges Gérard



Réuni en Convention ce samedi 22 novembre au Delta à Namur, le mouvement laïque se choisit ses grandes orientations de travail pour les trois années à venir

Près de **500** participantes et participants issus de toutes les composantes du mouvement laïque – bénévoles, militantes et militants, sympathisantes et sympathisants, collaboratrices et collaborateurs – se sont réunis le samedi 22 novembre au Delta, à Namur. Tous étaient là pour un moment rare, et donc précieux : clôturer une année de réflexion sur le thème de la sécularisation et discuter collectivement des **grandes orientations de travail du mouvement laïque** pour les trois prochaines années.

Organisée tous les trois ans, la Convention est un **temps fort de la vie démocratique du mouvement laïque**. Elle permet de confronter des idées, de faire dialoguer les expériences du terrain, de poser nos inquiétudes mais aussi nos ambitions. C'est un exercice d'**éducation permanente : partager, débattre, construire**.

Dans ce cadre, trois thématiques avaient été identifiées comme prioritaires par les membres du mouvement laïque : **l'extrême droite, l'enseignement et la protection de la jeunesse, et les libertés d'expression, académique et artistique**. Ces thématiques ont été explorées et débattues en amont de la Convention, lors de quantités de débats et d'activités, ouverts à tous, organisés par les régionales et les associations du Centre d'Action Laïque.

Ces trois thèmes ont fait l'objet de **conférences participatives** le matin de la Convention, suivies d'une **table ronde**, avec les éclairages d'experts et d'acteurs de terrain.

Trois grandes orientations pour les années à venir : résister, proposer, (se) renforcer

C'est sur base de ces constats qu'ont été proposées les trois grandes orientations de travail pour les trois années à venir : **résister, proposer, (se) renforcer**.



Résister

Ou plus exactement, poursuivre la résistance. Plus que jamais ces temps nous

obligent. Songeons aux visites domiciliaires, aux attaques contre la liberté d'association, au sort réservé à l'enseignement officiel, aux piétinements nombreux de l'État de droit, à la politique migratoire qui criminalise les migrants, à la politique sociale qui désigne l'allocataire social comme fraudeur compulsif...

Le mouvement laïque s'honore de défendre les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité qui sont les siennes.

Proposer

Critiquer, dénoncer, rappeler des balises et des principes ne peut suffire. Il nous faut aussi proposer. Nous avons un devoir d'optimisme. Il nous faut opposer une vision positive face à la morosité ambiante et rendre palpable que vivre autrement est possible, pour une société plus libre, plus juste, plus solidaire. Le mouvement choisit d'y consacrer trois ans de travail pour construire ensemble le « monde d'après » laïque. Afin d'adopter des stratégies pertinentes, il faut prendre collectivement le temps de (re)définir notre idéal.

(Se) renforcer

Les défis auxquels le mouvement fait face imposent aussi de renforcer la capacité du mouvement à agir collectivement, en mouvement. Nous devons mieux dire ce que nous sommes et assurer une toujours plus grande cohérence de nos actions.

Une feuille de route validée par le mouvement laïque

À l'issue de la journée, ces trois orientations – résister, proposer, (se) renforcer – ont été soumises au vote. L'assemblée a validé l'entièreté des propositions. Enfin, avant de laisser place aux rencontres et discussions informelles autour du traditionnel verre de l'amitié, Véronique De Keyser, présidente du Centre d'Action Laïque, a conclu la journée, en appelant, elle-aussi, le mouvement à résister : « *Aujourd'hui, alors que la haine explose sur les réseaux sociaux et dans la rue (...), revenir à la vérité, à la raison, à la chaleur et la fraternité humaines, est plus qu'une question morale ou philosophique. C'est une question de survie. Car dans cette compétition folle voulue par l'extrême droite, ne survivraient que les plus forts, terrés dans la profondeur des océans, ou sur une planète lointaine. Tous les autres disparaîtraient ou deviendraient invisibles. C'est un des futurs possibles. Mais ce ne sera pas le nôtre. Pour cela, il suffit de dire NON. Alors nous disons non à ce monde déshumanisé. (...) Redonnons-nous du temps, de l'humour et de l'audace, de la fraternité. Marchons à contretemps, et nous aurons en prime, la liberté.* »

La Convention laïque 2025 ne marque pas un point final. Elle ouvre un cycle. Celui de trois années de travail, d'actions, de propositions et d'engagement partagé.

Points forts du texte complet consultable sur le site du CAL www.laicite.be



26 janvier : « Les Lundis du Préau »

12h30 : Repas mensuel

14h15 : Activité à définir

Pour cette journée de détente, rappelons que chacun a le choix, soit :

- de participer au repas convivial : 18 €
- de participer à l'activité de l'après-midi qui comprend toujours le goûter : 5 €
- ou de participer au repas et l'activité (goûter compris) : 23 €

La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.

Menu



**Rôti de porc
Moutarde à l'ancienne
Salade d'hiver**

Purée

Dessert

Café

18 €

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) **au plus tard le mercredi 21 janvier inclus par téléphone au 064/442326 et confirmation par paiement au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz. Mentionner « Préau janvier - nom et nombre de personnes ».**

Editeur responsable : Yvan Nicaise

Mise en page : Dominique Patte

Couverture : Naomi De Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)